



La R.G.P.P *

Vous connaissez ?

Un instrument au service de la casse des services publics...

* Révision Générale des Politiques Publiques

La Révision Générale des Politiques Publiques engagée depuis juillet 2007 par le gouvernement sera lourde de conséquences sur l'organisation de l'Etat et plus généralement sur celle des services publics dans le département de la Moselle, comme sur le reste du territoire national. Elle ne se réduit pas à une entreprise de démolition du statut des fonctionnaires, par ailleurs inadmissible. Plus largement, il s'agit d'externaliser un maximum de missions et de confier les restantes à des agents taillables et corvéables à merci. Quant aux usagers, ils "choisiront" le service public qu'ils pourront se payer ! Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous, usagers, salariés (fonctionnaires ou non), militants... en bref, citoyens, de tout mettre en œuvre pour la combattre. Cette lutte passe par une bonne appropriation par chacun de son contenu, ses objectifs, sa démarche, pour mieux en mesurer les dangers et s'inscrire dans une autre définition de la réponse aux besoins. Les lycéens, enseignants et parents d'élèves en lutte aujourd'hui contre les suppressions de postes et pour un service public d'éducation de qualité sont un exemple de la mobilisation que nous devons maintenant faire grandir. Ensemble, nous devons construire le rapport de force nécessaire à l'aboutissement de nos revendications.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Révision Générale des Politiques Publiques, décidée par le gouvernement en juin 2007, a été lancée par le premier ministre en juillet 2007. Elle consiste, à partir d'audits réalisés dans tous les ministères, à passer en revue l'ensemble des missions et leurs organisations. L'objectif affiché est de fixer le cadre de l'intervention publique pour le quinquennat et de proposer des actions de modernisation. Les audits sont réalisés en collaboration avec des cabinets privés très coûteux et font l'objet d'une présentation hebdomadaire en comité de suivi co-présidé par les services de l'Elysée et du premier ministre. Cette double responsabilité et le calage dans le temps, démontrent qu'il s'agit pour le gouvernement d'un axe prioritaire et déterminant. La RGPP s'inspire des réformes d'autres pays, notamment le Canada : dans les années 90, le "plan de revue des programmes" a conduit à la **suppression d'environ 15 % des effectifs et à la privatisation de nombreux services publics.**

SON BUT ?

Le plus évident est bien sûr la volonté d'adapter les missions de l'Etat à une fonction publique décimée :

comment convaincre, par exemple, que l'école de demain rendra un meilleur enseignement avec 11000 agents en moins? Nul doute que cela passera par une diminution de l'offre de services ! La recherche à tous prix d'économies budgétaires au moyen de coupes sombres dans les effectifs, n'est cependant pas l'unique raison de la RGPP : elle s'inscrit dans un contexte beaucoup plus large et ancien qui vise à modifier complètement le mode d'organisation de la société française, basé sur la recherche de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Ce sont ces principes qui ont fondé le fameux Service Public "à la française". La RGPP inventée à l'été 2007, était en gestation depuis beaucoup plus longtemps. Elle s'inscrit parfaitement dans un projet beaucoup plus large. Plus prosaïquement, il s'agit pour le gouvernement d'adapter l'action de l'Etat à la **réduction du nombre de fonctionnaires** voulue par Sarkozy (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite). On est bien loin de la satisfaction de l'intérêt général !

Pour la CGT, prendre du recul et le temps de la réflexion pour analyser les politiques menées, nécessiterait en premier lieu d'associer tous les acteurs à un véritable état des lieux pour aboutir à des propositions élaborées collectivement.

Par exemple, qui définit les "besoins et attentes collectives", si ce n'est les usagers et les personnels ?

COMMENT ?

Education :

- ◇ Suppression de 235 postes d'enseignants (1er et second degré en Lorraine), 142 postes transformés en heures supplémentaires et 26 postes administratifs supprimés.
- ◇ C'est 100 000 emplois qui seraient supprimés en 4 ans.
- ◇ Réduction de l'offre de formation publique de l'apprentissage qui va encore se réduire et qui bénéficiera aux établissements privés.
- ◇ Réforme de l'IUFM en cours et mise en cause de leur avenir. La formation des enseignements serait assurée par l'université (plus de théorie et donc moins de pratique...).



Finances :

- ◇ Fermetures de Trésoreries en milieu rural et disparition du service de proximité.
- ◇ Risque d'externalisation de missions de gestion (collectivités locales et établissements publics).
- ◇ Risque de privatisation de la gestion du domaine public.
- ◇ Baisse constante des effectifs.

Equipement :

- ◇ Risque d'abandon des missions d'urbanisme et privatisation possible des permis de conduire.
- ◇ Suppressions des services d'instruction des permis de construire aux particuliers, les usagers s'adresseront à un architecte, ce qui rendra payant un service qui est gratuit aujourd'hui.

France Télécom :

- ◇ Suppression de l'unité comptable début 2008.
- ◇ 60 emplois supprimés.
- ◇ Sous traitance au privé de la fibre optique.

Poste

- ◇ Elle a divisé ses activités en 3 secteurs (colis, courrier, guichet).
- ◇ Ces différentes réorganisations ont engendré une dégradation des conditions de travail, des transformations de bureaux de poste (agences postales communales, points poste chez les commerçants) et donc la suppression d'un certain nombre de bureaux de poste.
- ◇ Mise en place de la Banque Postale (filiale de la poste).
- ◇ Suppression des 3 centres de tri départementaux (Metz, Nancy, Epinal) qui impactent 300 suppressions d'emplois.

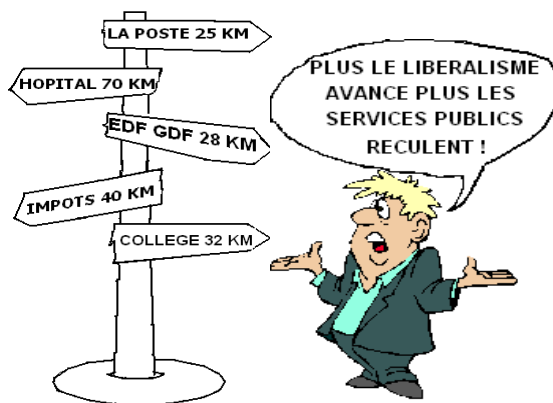
Travail, Emploi, Formation Professionnelle :

- ◇ Disparition de la DDTEFP, absorbée par une Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECTE), avec notamment pour conséquences :
- ◇ La disparition du service de renseignements en droit du travail, déjà difficilement accessible compte tenu de l'ampleur de la demande des salariés, au profit d'une plate-forme téléphonique régionale pouvant basculer à terme vers un opérateur privé et payant de type 39-39.
- ◇ L'inspection du travail associée aux services chargés de la politique économique et du développement des entreprises et probablement sous leur tutelle, c'est-à-dire placée dans l'incapacité de contrôler les employeurs en toute indépendance et de leur imposer les contraintes nécessaires au respect du code du travail.

Douanes :

Suppressions d'emplois à court et moyen termes ce qui induit :

- ◇ Moins de 2 % des lots de marchandises importées font l'objet d'un contrôle physique. La restructuration du dédouanement vise à faire baisser ce taux.
- ◇ Supprimer quelques centaines d'emplois, c'est favoriser les contrefaçons et faire l'impasse sur 30 000 emplois de moins dans l'industrie de fabrication.
- ◇ Une insuffisance des normes de marchandises qui nuira obligatoirement au consommateur que nous sommes (rappel : les importations sur les jouets, la nourriture etc...).



La CGT considère :

- ◇ que les services publics sont le socle d'une société plus juste et moins inégalitaire ;
- ◇ qu'ils doivent répondre aux besoins de TOUS les citoyens

C'est pourquoi elle refuse toute dérive libérale, mais aussi le statu quo qui consisterait à voler de suppression d'emplois en réduction de services et de missions.

La CGT revendique :

- ◇ le maintien et le développement des services publics, garants d'une certaine cohésion de la population ;
- ◇ la création de nouveaux services publics comme l'eau, le logement ou l'action sociale ;
- ◇ un véritable débat démocratique sur les évolutions de l'Etat, de la Fonction Publique et des Services Publics en partant des besoins de tous ;
- ◇ une gestion démocratique associant des représentants des personnels, des usagers et des élus ;
- ◇ le maintien de la péréquation tarifaire et de l'égalité d'accès de tous les usagers quels que soient leur revenu et leur lieu d'habitation ;
- ◇ un emploi public, stable statutaire et qualifié ;
- ◇ de nouveaux droits et garanties pour tous les salariés de Services Publics (fonctionnaires et non-fonctionnaires) ;
- ◇ un développement de la mobilité choisie ;
- ◇ l'abandon des projets de mobilité subie et de recours à l'intérim ;
- ◇ le respect du droit de grève.

LA CGT APPELLE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION A AGIR POUR LA DEFENSE DE NOTRE BIEN COMMUN QUE CONSTITUENT LES SERVICES PUBLICS !